

ÉCOLE PROVINCIALE DE FORMATION
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ
RED DEER, ALBERTA

RAPPORT DES SUPERINTENDANTS POUR L'ANNÉE 1926

À l'Honorable Ministre de la Santé.

Édifices du gouvernement provincial.

Edmonton, Alberta.

Monsieur :

J'ai l'honneur de vous soumettre le cinquième Rapport Annuel de l'École provinciale de formation pour les déficients mentaux, Red Deer, Alberta.

MOUVEMENTS DES PATIENTS EN 1926

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de patients actuellement présents, 31 déc. 1925	66	67	133
Admissions durant l'année			
Admissions volontaires	6	3	9
Ordonnances de la Cour	2	1	3
Réadmissions	0	1	1
Nombre d'inscriptions durant l'année	74	72	146
Départs durant l'année			
Ayant obtenu leur congé	1	2	3
Décédés	1	2	3
Transférés à Ponoka	1	0	1
Ayant obtenu leur congé sous condition	0	1	1
Évadés	1	0	1

Nombre de patients actuellement présents, 31 déc. 1926	70	67	137
Curatelle provinciale		20	
Curatelle des municipalités		102	
Curatelle du Ministère des Affaires Municipales		8	
Cas privés		7	

REMARQUES GÉNÉRALES

Nous nous trouvons, à la fin de l'année 1926, dans une position très satisfaisante en ce qui a trait au travail institutionnel. Le quotidien des divers départements s'est déroulé de façon efficace et les directeurs de chaque département ont coordonné leurs charges respectives de façon satisfaisante. La rotation du personnel a été considérable; dans un secteur d'emploi de cette nature, le roulement de personnel est habituellement constant, pour des raisons évidentes : la condition désespérante de plusieurs des patients, le fardeau associé aux soins constants que nécessite un enfant imbecile sans autonomie, l'envie de changement, l'inefficacité des mesures disciplinaires - tous ces facteurs, et d'autres encore, font partie du problème et rendent difficile la nécessaire rétention du personnel.

Les mouvements des patients ont été limités, étant donné que nous étions à pleine capacité au début de l'année et qu'aucune nouvelle construction n'a été entreprise. Le nombre de places laissées vacantes en raison de décès ou de congés fut limité. Lorsqu'on considère la prédominance des cas légers maintenant pris en charge par l'École, nous ne pouvons espérer une baisse des demandes d'admission ni de départs nombreux. Nous avons hésité à octroyer des congés sous conditions à certains cas pouvant être considérés admissibles et ce en raison du foyer et de l'environnement communautaire auxquels ils seraient soumis au retour à la maison, ou encore en raison du désastre qu'engendrerait une sortie sans qu'ils puissent bénéficier d'un foyer avec de bonnes restrictions ou d'une supervision adéquate. Depuis que je travaille dans le domaine de la déficience mentale, je suis de plus en plus convaincu de la nécessité d'infrastructures de colonies pour les faibles d'esprit, garçons et filles, de plus haut niveau. Incapables de voler de leurs propres ailes, nous provoquerions presque certains désastres pour eux si nous les laissions libres des restrictions symboliques de l'institution et être sujets à leurs instincts et pulsions incontrôlés.

La «transgression» est, je dirais presque, la façon naturelle d'être pour le faible d'esprit - déficient comme on les nomme de façon plus morale et éthique, les associant aux individus normaux. Ils ne sont pas plus intrinsèquement vicieux que leurs confrères plus choyés, mais n'ont pas leur inhibition, leur sagesse ni leur capacité d'adaptation, pré-requis absolument essentiels pour affronter avec succès les problèmes complexes de la vie moderne; - ils dérivent au gré des marées jusqu'à ce qu'ils connaissent le sort ultime de tous les vagabonds; - ils se retrouvent à dépendre de personnes ayant de meilleures aptitudes mentales et morales qu'eux.

Martin Desmeules 2015-7-17 11:58 AM

Comment [1]: Je ne suis pas certain de cette section. À valider SVP.

S'il s'agit du but ultime, ne serait-il pas dans notre intérêt mutuel de mettre en place certaines infrastructures permettant de garder ces personnes sous la responsabilité de l'État, à l'abri de certaines difficultés qui les mèneront inévitablement à leur perte? D'un point de vue humanitaire, c'est certainement le minimum que nous puissions faire et je suis convaincu que d'un point de vue utilitariste, c'est également le choix logique qui s'impose. Loger et offrir un travail approprié à cette classe d'individus et vous diminuerez par cette mesure le nombre d'inadaptés, de marginaux et de récidivistes qui peuplent nos quartiers malfamés et nos prisons. Accordez-leur la liberté et vous n'ajouterez qu'un fardeau supplémentaire aux tribunaux et associations de bienfaisance qui en ont déjà plein les bras.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous ne pouvons espérer institutionnaliser tous nos faibles d'esprit, mais je réitère que c'est dans l'intérêt public que nous puissions prendre en charge ceux qui se sont déjà montrés inadaptés, de même que ceux qui, en raison de leur déficience, finiront tôt ou tard par en faire autant. S'ils sont sans espoir en tant que citoyens, nous ne devons pas leur accorder les privilèges et les responsabilités de la citoyenneté. Nous devons les traiter comme des enfants et faire usage des contraintes et de la supervision que l'enfance nécessite. Le problème consiste alors à exiger une étude sérieuse de la part de ceux qui ont charge du système de santé mentale dans la province. Nous n'avons pas à nous préoccuper excessivement des cas légers de déficience. D'un point de vue eugénique, ils ne constituent pas un problème sérieux. La déficience sévère, en revanche, est d'abord et avant tout un problème eugénique, puisque ce type de procréation ne fait qu'accentuer le cercle vicieux en cours. En procédant à la stérilisation eugénique des cas sévères et héréditaires de déficience, nous éliminerons la prolifération de cet aspect du problème. Il y a cependant plusieurs aspects de la situation qui demanderont une attention spéciale jusqu'à ce que nous adoptions une loi afin de rendre la stérilisation eugénique réellement efficace. Et après la stérilisation? Comme l'a souligné un auteur, «la stérilisation empêchera ces personnes de propager leur condition, mais cela ne rendra pas un déficient mental compétent, un indigent indépendant, un criminel moral, dans la grande majorité des cas, la ségrégation perdurera, en raison des traits de personnalité» (voir l'article de l'auteur 'Is sterilization of the mental defective practicable as a preventive measure').

Je suis en faveur de la stérilisation eugénique sélective et une loi encadrant cette procédure est requise, mais nous ne devons pas oublier qu'il sera, pour des raisons économiques, plus facile d'obtenir l'enregistrement de l'enfant d'un homme pauvre que celui d'un homme riche, bien que tous les deux présentent le même degré de danger d'un point de vue eugénique. On peut alors supposer qu'il sera plus facile de convaincre un parent pauvre du bien fondé et de la nécessité de la stérilisation. Ces difficultés et d'autres ont une incidence sur l'efficacité qu'aura une telle loi et devraient être pris en compte, faute de quoi cette loi démontrera, comme d'autres législations sévères avant elle, son incapacité à éradiquer la déficience mentale héréditaire. Une loi sur la stérilisation est donc souhaitable et, sous certaines conditions, s'avérera un moyen efficace pour arriver à éradiquer la déficience intellectuelle. Toutefois, peu importe l'étendue de la loi et les améliorations qui lui seront portées, le fait est que l'actuelle génération de faibles d'esprit demeureront faibles d'esprit, continueront d'être dépendants et plusieurs resteront probablement criminels. La majorité d'entre eux auront besoin d'un support public, et ce autant en institution qu'en dehors, ce qui est moins souhaitable, au sein de foyers et des communautés dans lesquels ils ont été trouvés. Ainsi, je ferai pression pour que les démarches soient prises non seulement pour rendre effective une loi sur la stérilisation eugénique, mais aussi en faveur d'une politique institutionnelle saine et

conservatrice pour les cas particuliers de tous les niveaux et particulièrement pour les cas-limite et de type moron. Une telle politique se matérialiserait par la création d'infrastructures pour les deux sexes, où les pensionnaires pourraient se consacrer à des tâches professionnelles, selon leurs capacités mentales individuelles, ce qui pourra ainsi assurer leur prise en charge à un coût minimal pour la province. Cette pratique est progressive et applicable, en plus de correspondre à ce qui est fait dans d'autres pays et États.

Trois mineurs ont obtenu leur congé, une sous condition (une fille de 17 ans, à ses parents) et il y a eu une fugue, d'un délinquant de 15 ans ayant une déficience sévère et qui a été à l'École pendant près de deux ans. Il était vraiment problématique, une constante source de souci et ayant fugué de son propre domicile. J'ai avisé son père pour tenter de le retrouver et de le garder, l'avertissant que s'il devait être replacé, ce serait en institution correctionnelle. Le garçon qui était retourné en institution sous condition à l'automne 1925 a finalement été envoyé à l'hôpital psychiatrique de Ponoka, comme psychotique (P.D.). Il s'est enfui de l'endroit et aux dernières nouvelles il était sur une ferme laitière en Oklahoma. L'autre garçon est toujours sous condition et se comporte plus ou moins bien. Son avenir n'est pas prometteur, étant de type vagabond. C'est le seul cas qui nous a été transféré au cours de l'année.

Santé générale

La santé des enfants continue d'être remarquablement bonne. La médecine préventive est notre mot d'ordre - de la bonne nourriture, de bonnes habitudes, de l'exercice quotidien, à l'extérieur si possible, avec un dépistage régulier des maladies mineures - ont fait en sorte que nous avons fait face à un minimum de maladies et à un très bas taux de mortalité.

Il y a eu trois décès, un d'un enfant idiot de niveau léger, un de niveau sévère avec paralysie cérébrale en raison d'une endocardite chronique, et un d'une fille imbécile en raison d'une crise épileptique.

L'Infirmière en chef Mlle Conroy et ses employées doivent être complimentées pour le travail efficace qu'elles ont accompli et qui a contribué au bien-être physique général de l'ensemble des catégories de patients. L'ensemble de notre population a passé le test de Wasserman et tous ont été vaccinés et immunisés contre la diphtérie. Le Superintendant évalue la faisabilité d'une immunisation contre la scarlatine cette année.

L'École a été épargnée de toute maladie contagieuse et n'a pas non plus été touchée par quelque autre maladie organique que ce soit, en dehors des cas de décès.

Nous avons plusieurs cas d'épilepsie, la majorité d'entre eux chez des déficients légers. Malheureusement, en raison des conditions existantes, nous ne sommes pas en mesure de les séparer des autres, une procédure qui, pour plusieurs raisons, devrait être faite. L'isolement du groupe des idiots de niveau supérieur serait aussi souhaitable, mais cela reste impossible tant que l'on ne disposera pas d'infrastructures supplémentaires. Certains de nos garçons et de nos filles les plus âgés ont été amenés au cours de l'année chez l'optométriste local pour corriger des erreurs de réfraction.

SOINS DENTAIRES

Les enfants ont reçu une attention adéquate du dentiste désigné par le Ministère. Un examen approfondi a été fait sur chacun des patients et des traitements ont été administrés au besoin. Nous pouvons espérer que ce service spécial sera élargi pour y inclure également la visite d'un ophtalmologiste.

PROGRÈS INSTITUTIONNEL

Il y a peu à ajouter à ce que j'ai déjà mentionné au sujet du progrès institutionnel. Le comité d'inspection désigné par le Ministère, qui a visité l'École en 1925, a déposé son rapport au début de 1926. L'inspection fut approfondie et les informations amassées puis intégrées dans le rapport reflètent positivement le travail général réalisé à l'institution de Red Deer. Le Surintendant a toujours accueilli favorablement les visiteurs officiels ou non, sentant qu'il le devait et ayant la conviction que de telles visites ne pouvaient qu'avoir des effets bénéfiques sur le travail réalisé auprès des faibles d'esprit de la province. Aussi, nous accueillons favorablement les inspections et critiques constructives d'un organisme représentatif tel le Comité Gouvernemental et nous croyons que chaque membre est vivement intéressé par les problèmes liés à la santé mentale et sympathique au travail exigeant auquel nous nous consacrons ici.

J'aimerais retenir votre attention pour souligner l'immense perte occasionnée par le décès du docteur W. C. Laidlaw, ancien Ministre de la Santé Publique. Il a toujours montré un vif intérêt pour les différentes activités de l'École, une sympathie et une infaillible gentillesse à l'endroit du personnel et des patients. Sa compréhension et ses judicieux conseils quant aux enjeux de gestion ont fait de lui un réel ami dont la perte est encore difficile à évaluer pour l'instant.

J'aimerais remercier le Ministère pour l'aide qu'il nous a apportée, bien que nous ayons été déçus que, pour diverses raisons, aucune politique en faveur de nouvelles constructions n'a été mise de l'avant au cours de l'année. Nous espérons sincèrement que le gouvernement en viendra à comprendre en 1927 les besoins en hébergement pour les cas les plus urgents, dont l'admission urge. Nous avons besoin d'espaces supplémentaires en infirmerie ainsi que des places d'hébergement supplémentaires pour les filles de niveau élevé et du type délinquantes sexuelles. Les Associations de Bienfaisance et les juges de la Cour Juvénile cherchent continuellement à institutionnaliser les filles qui sont définitivement faibles d'esprit et qui sont devenues délinquantes en raison du manque de supervision adéquate à la maison. Notre expérience nous a conduits à privilégier la prise en charge institutionnelle pour cette catégorie, pour laquelle nous pouvons offrir un travail approprié pouvant favoriser leur autonomie. Cela est possible à l'intérieur d'une institution avec une population mixte comme nous avons à Red Deer.

Je tiens également à offrir mes remerciements et ma reconnaissance à l'aide octroyée par le Ministère des Travaux Publics, à travers son représentant Mr D. E. McDonald, Superintendant de Construction. Mr McDonald a toujours fait preuve d'un esprit de coopération pour l'ensemble du travail nécessaire réalisé sous sa responsabilité.

Les multiples activités de l'École ont été réalisées sensiblement de la même façon qu'en 1925. Accroître le nombre d'activités institutionnelles impliquerait de développer des aménagements permettant leur tenue. Notre plus grande lacune dans notre offre de formation est le manque de locaux disponibles pour le travail professionnel et la nécessité d'embaucher un formateur professionnel pour nos patients des deux sexes. Actuellement, pratiquement aucun travail n'est offert aux garçons et tout le travail offert aux filles a été supervisé par notre institutrice. Mlle Gorman a fait un excellent travail en supervisant les travaux d'aiguille et de couture, mais un travail plus diversifié pourrait être offert par le développement de nouveaux aménagements et l'embauche d'une institutrice expérimentée. N'importe quel plan de développement mis en place dans un futur rapproché devrait considérer cet aspect de formation professionnelle.

Les terrains de l'institution ont été entretenus à un haut niveau esthétique et notre potager a produit une abondance de légumes racines et autres légumes. Je dois souligner que notre jardinier en chef dispose de très peu de marge de manœuvre avec notre serre. La serre, petite et qui commence à pencher, a pratiquement dépassé sa durée de vie utile et nous espérons que l'Institution de Red Deer puisse bientôt entreprendre les mesures nécessaires pour nous offrir une nouvelle serre, de dimension appropriée, séparée de l'édifice principal.

Le travail de bureau semble être en croissance et notre Trésorier a rencontré des difficultés considérables dans la réalisation de ses nombreuses tâches. Actuellement, il est à la fois sténographe, archiviste, teneur de livres, magasinier et comptable et il trouve de plus en plus difficile de rendre justice à chacune de ces tâches. L'embauche d'un sténographe et d'un archiviste compétents lui permettrait de se consacrer plus efficacement à ses autres tâches.

Quelques modifications et améliorations mineures ont été apportées à l'édifice principal, à ses dépendances et aux terrains de jeux. Le clôturage de l'un de nos terrains de jeux a réglé l'un de nos principaux problèmes : à savoir le contrôle et la surveillance des enfants ayant une déficience légère lorsqu'ils sont à l'extérieur.

DÉPENSES

Notre budget a été observé avec soin et nous terminons l'année avec un surplus. Nous avons respecté notre convention salariale, mais ce ne fut pas en raison d'une surestimation mais plutôt en raison de changements au sein du personnel, et notre hésitation à combler des postes avant d'être assurés d'avoir des candidats suffisamment qualifiés. Cela a pu être difficile par moments du côté de la gestion, mais cela a aidé à garder un haut standard de service.

REVENUS

Le paiement des factures liées à l'entretien a été très satisfaisant, passant le cap des \$20,000. Certaines municipalités rurales ont payé les sommes qu'elles nous devaient et d'autres se sont engagées à le faire. Nous n'avons pas eu de difficultés à obtenir les paiements des centres urbains.

Je crois que notre demande à l'effet que les parents obtiennent l'approbation de la municipalité avant qu'un cas ne soit admis est à l'avantage du District Municipal et de l'Institution, mais pas toujours à l'avantage de l'enfant ou des parents. Actuellement, nous avons vingt-six cas sur notre liste d'attente qui n'ont toujours pas obtenu d'approbation. Plusieurs d'entre eux sont de nature urgente, mais demeurent en suspens car les parents refusent ou ne peuvent satisfaire les conditions de remboursement établis par la Municipalité, ou encore, parce que la Municipalité craint de devoir assumer la responsabilité pour plusieurs années, l'admission n'a pas été approuvée, ce qui fait en sorte que l'enfant et son foyer, économiquement défavorisés, en souffrent. Je serais ravi que le Ministère puisse être informé de cet enjeu et qu'une solution puisse être trouvée afin que les moyens financiers - ou le manque de moyens financiers - ne soit pas un critère pour l'admission ou le refus d'enfants. S'il doit vraiment y avoir un critère de sélection, un enfant venant d'un milieu économiquement précaire devrait être préféré puisqu'une aide est plus sérieusement nécessaire.

LES BESOINS DE L'INSTITUTION

Il serait futile d'énumérer une liste des besoins actuels, sans avoir une idée de quelle sera la future politique du gouvernement. Nous recevons des pressions de toutes parts pour l'admission de cas recevables, mais nous avons dû en refuser et devons continuer à le faire jusqu'à ce que des places soient disponibles pour eux. C'est notre besoin le plus pressant et je demanderais au Ministère de le prendre en considération, que l'institution demeure en permanence à Red Deer ou pas. Qu'une décision soit prise ou non, on doit se rappeler qu'un changement ne peut être envisagé avant 1928. Je demanderais alors qu'une maisonnette pour «garçons de ferme» soit construite le printemps prochain, ainsi nos hommes et adolescents pourront quitter l'actuel édifice, libérant ainsi des locaux pour des patients plus jeunes et plus aptes à recevoir une éducation. Peut-être aussi pourrions-nous utiliser l'espace ainsi libéré pour les filles de la catégorie des délinquantes, en faisant quelques modifications et en libérant l'espace actuellement utilisé par le personnel masculin. Ça ne donnerait pas d'espace supplémentaire tant nécessaire à l'étage des infirmes toutefois, car je m'oppose à l'idée d'installer ce type de patients ailleurs qu'au rez-de-chaussée en raison du risque d'incendie.

Il est difficile de travailler à des solutions qui avantageraient les infirmes dans l'actuelle conjoncture, mais la construction d'une maisonnette atténuerait les besoins du côté des patients masculins et possiblement aussi de celui des déficientes sévères, ce qui pourrait être satisfaisant pour une autre année. Pour ce qui est de l'externe, je suis toujours en faveur de cliniques psychiatriques itinérantes pour identifier les arriérés dans nos écoles, cela nous fournissant également de précieuses données sur le nombre de faibles d'esprits dans des régions données et une idée plus juste de la situation pour l'ensemble de la province.

Les graphiques et résumés ci-joints complèteront ce que j'ai déjà mentionné quant aux activités annuelles.

Respectueusement soumis,

G. McAlister
Superintendant médical